Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Turquie-projets-nucleaires-civils-un-tremplin

6 avril 2020

Turquie projets nucléaires civils, un tremplin pour l'arme nucléaire

En juin 2018, le président Tayyip Erdogan et son parti pro-islamique, AKP, ont remporté les élections législatives. Désormais investi d'un pouvoir exécutif-présidentiel infini, associé à un contrôle complet des branches militaire, judiciaire et législative, Erdogan poursuit son ambition de devenir le leader de la puissance nucléaire dans le monde islamique sunnite.

Le négationnisme scientifique et la science de l'environnement ont atteint un nouveau niveau de folie en Turquie, où toute démocratie environnementale est supprimée. Le nouveau gouvernement mettra en œuvre ses doctrines politiques anti-scientifiques dans lesquelles la logique est un ennemi et la vérité scientifique, une menace. Ainsi, selon la nouvelle législation sur la réglementation nucléaire, pratiquement tous les aspects du programme nucléaire turc deviendront un secret d'État sous le contrôle d'un dirigeant motivé par la religion.

En juillet 2010, Erdogan a conclu un accord avec la Russie prévoyant le transfert de la technologie nucléaire à la Turquie. Un contrat de 20 milliards de dollars a été signé avec la société russe Rosatom pour la construction d'une centrale nucléaire et d'un complexe de fabrication de combustible sur le site d'Akkuyu-Mersin, situé sur la côte est de la Méditerranée. La société russe y développe une centrale de 4 800 MW, composée de quatre réacteurs VVER-1200, suivant un modèle BOO (Build Own Operate) incluant conception, construction, exploitation, maintenance, démantèlement. Le site de la centrale d'Akkuyu est proche du delta du Göksu, protégé par la Convention de Ramsar [1] .

En mai 2013, un accord similaire a été conclu avec le gouvernement japonais [2] pour une centrale nucléaire de 4 800 MW, composée de quatre réacteurs ATMEA1 et d'une installation de retraitement du combustible, dans la province de Sinop située sur la côte sud de la mer Noire dans la lagune de Sarikum, protégée par la Convention de Ramsar et par la Convention de Bucarest [3] . Le projet est estimé à 22 milliards de dollars.

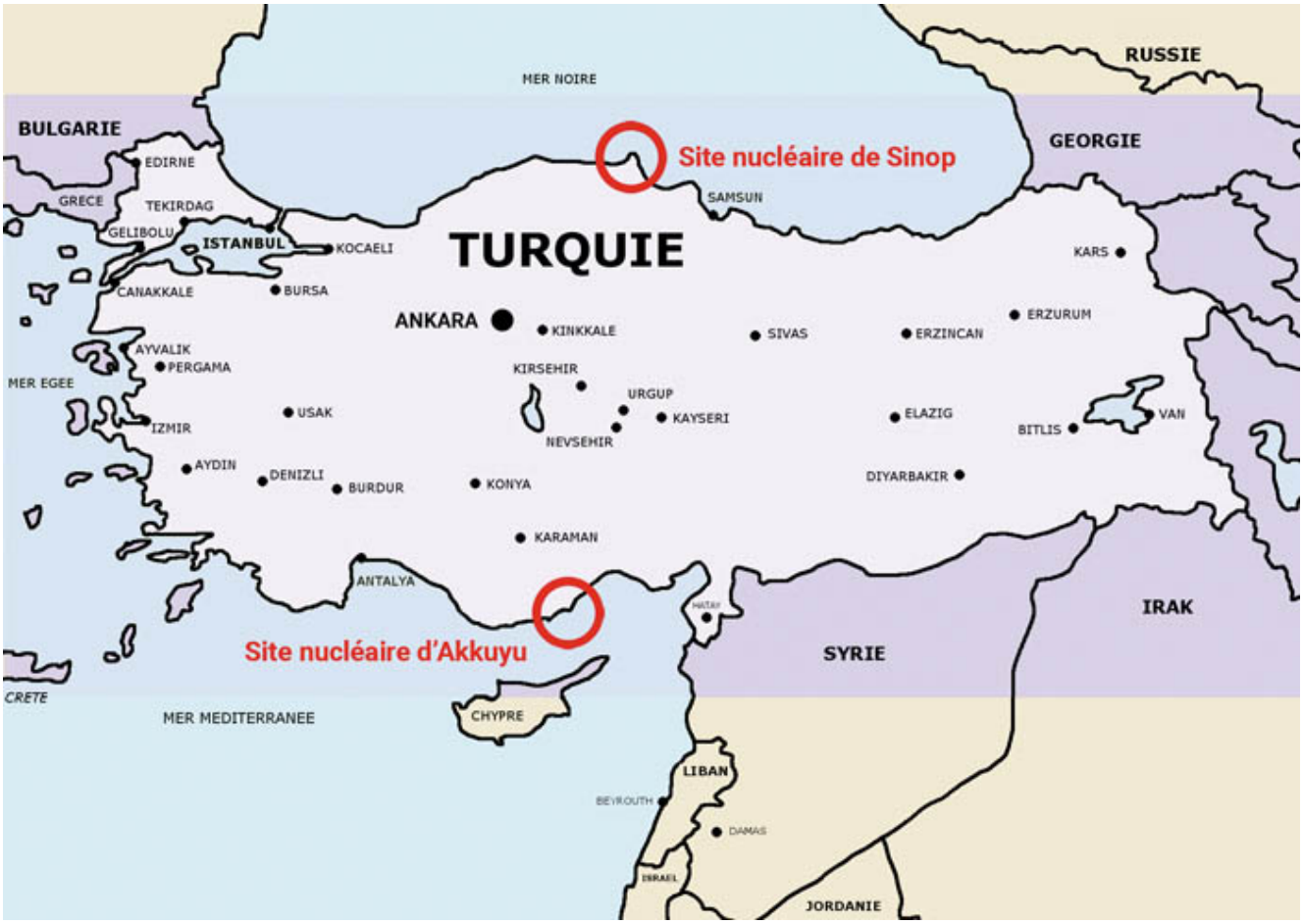

Une troisième centrale est actuellement en projet à Inceburun-Igneada, à environ 150 km à l'ouest d'Istanbul et à seulement 10 km de la frontière bulgare. Cette centrale serait, comme celle de Sinop, construite dans un territoire protégé par la Convention de Ramsar et la Convention de Bucarest.

Une fois achevés, les sites nucléaires d'Akkuyu et de Sinop seraient les seuls complexes nucléaires au monde sous le contrôle d'un exploitant, filiale d'un État étranger. De plus, les accords incluraient plusieurs clauses permettant au gouvernement turc d'extraire du plutonium du combustible irradié et d'enrichir de l'uranium. La Turquie se lance donc dans une technologie liée aux armes nucléaires. Il est certain que ces projets ont une motivation géopolitique et constituent un terrain fertile pour les programmes d'armes nucléaires à peine déguisés en accords de transfert de technologie.

Hayrettin Kilic

Notes

[1] Convention de Ramsar : relative aux zones humides d'importance internationale adoptée en 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides.

[2] Consortium avec Mitsu- bishi Heavy Industries Ltd et Itochu (Japon), Areva et GDF Suez (France)

[3] Convention de Bucarest : traité international qui vise à protéger la Mer Noire contre la pollution et ses effets.